

## Saint-Just-le-Martel – Le Petit Bonnefond

Christophe Maniquet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5034>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Christophe Maniquet, « Saint-Just-le-Martel – Le Petit Bonnefond », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Limousin, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5034>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Just-le-Martel – Le Petit Bonnefond

Christophe Maniquet

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 2405**

Date de l'opération : 2006 (EX)

- 1 La communauté d'agglomération de Limoges Métropole envisage la construction d'un vaste parc d'activités économiques à l'est de la ville de Limoges, sur la commune de Saint-Just-le-Martel. Ce parc accueillera des entreprises commerciales et artisanales. La société d'équipement du Limousin (SELI) est chargée de son aménagement et de sa commercialisation. La zone d'intervention se situe en bordure nord de la RN 141 reliant Limoges à Clermont-Ferrand, entre les bourgs de Panazol et de Royères, sur la commune de Saint-Just-le-Martel, au lieu-dit « le Petit Bonnefond ». Sa superficie totale atteint 166 360 m<sup>2</sup>, mais seul le terrain en bordure de la Nationale sera effectivement bâti, soit 78 650 m<sup>2</sup>.
- 2 La présence de toponymes intéressants à proximité immédiate des futurs travaux a entraîné une prescription archéologique de la part du service régional de l'Archéologie. Un diagnostic archéologique préalable a été mené du 27 février au 24 mars 2006. En ce qui concerne l'occupation du sol, les parcelles C806, C768 et C769 étaient jusqu'alors des terrains cultivés. La parcelle C751 était quant à elle en pré. Les parcelles C762, 763, 764, 765, 766, 767, C90 et 91 étaient pour leur part boisées. L'extrémité sud des parcelles C763, 764, 765, 766 et 767 avait été déboisée sur la portion destinée à être construite, en amont de notre intervention.
- 3 La topographie de la zone concernée par le projet se présente sous la forme d'un terrain relativement plat en bordure de la route nationale, avec un pendage s'accroissant vers le nord. Dans les zones boisées et en bordure de celles-ci, de vastes excavations ont été reconnues, principalement dans les parcelles C763, 764, 765 et 766. De forme circulaire ou irrégulière, elles présentent des dimensions et des profondeurs plus ou moins

importantes. Certaines pouvaient *a priori* être interprétées comme des aurières. On connaît, en effet, la richesse de notre région en mines d'or gauloises. Les haldes ou cavaliers constituant le déblai stérile occupant généralement les bordures des excavations minières manquaient ici mais ces monticules avaient pu être arasés, étalés, comme cela arrive parfois. Les creusements accessibles ont donc tous été sondés. Ils se sont révélés être soit de grosses empreintes de chablis (arbres déracinés), soit des carrières. Ces interprétations ne peuvent cependant pas être généralisées à l'ensemble des perturbations visibles dans la zone boisée, dans la parcelle C763 en particulier.

- 4 Cent trente-trois sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils représentent une superficie totale de 5 535 m<sup>2</sup>, soit 3 % de la totalité. Au total, 34 structures (dont 1 mur, un caniveau, des carrières, des fossés et des fosses) ont été enregistrées dans 30 sondages et 13 tranchées seulement ont livré du mobilier archéologique. Les sondages (longs en moyenne de 20 m et espacés de 20 m) ont été réalisés parallèlement et en quinconce sur la zone plane le long de la Nationale. Une orientation nord-sud a été privilégiée afin de recouper une éventuelle voie romaine parallèle à la route actuelle. Dans les autres parcelles au nord, le terrain étant plus vallonné, les tranchées ont été creusées dans le sens de la pente, ce qui permettait de mieux percevoir la topographie du terrain naturel et l'épaisseur des colluvionnements dans les vallons.
- 5 Le sondage 73 a été réalisé au fond d'une vaste excavation visible en surface, longue de près de 35 m, large de 15 m et profonde, au point le plus bas, de près de 3,50 m. Des détritiques contemporains et des grumes avaient été rejetés dans ce trou. La portion nord-est a néanmoins pu être sondée. La forme plutôt irrégulière de surface avait tendance à devenir plus rectiligne en partie inférieure. Une tranchée, orientée sud-ouest - nord-est, large de 0,60 m, avait été creusée dans la roche en place jusqu'à une profondeur de 4,30 m. Au fond de cette tranchée un petit caniveau avait été aménagé. Ses piédroits étaient constitués de petites pierres de gneiss équarries disposées en deux assises. Sur les piédroits avaient été déposées de grandes dalles de gneiss faisant office de couverture. L'ensemble ne paraissait pas lié ou bien le liant avait disparu. Ce caniveau haut de 0,40 m, encore en fonctionnement, laissait ainsi s'écouler l'eau dans un conduit large et haut de seulement 0,25 m. Au-dessus des dalles de couverture, la tranchée a été remblayée par de l'arène remaniée brun-jaune intégrant des petits blocs de roche calibrés sous forme de litages successifs. La forme irrégulière du creusement dans la partie supérieure et le trou béant encore visible aujourd'hui pourrait indiquer que les parois de la tranchée du caniveau primitif ont été entaillées afin d'en extraire de la pierre. Cette zone a donc pu servir plus récemment de carrière. La datation du caniveau, en l'absence de mobilier, reste difficile à cerner. Cependant d'autres aménagements semblables dans la campagne environnante pourraient rattacher cette structure à la période moderne. Elle était sans doute destinée au départ à capter une source et à conduire l'eau en un point bien déterminé. Dans le bois de la parcelle C766, une dépression linéaire a pu être suivie vers le nord. Elle débouchait à l'angle sud de la parcelle C751 où un regard récent avait été aménagé. Le « drain » observé dans les sondages 85 et 89 pourrait être lié à cette structure pour amener l'eau jusqu'à la mare située au nord de la parcelle C90.
- 6 Une vaste excavation longue de près de 30 m, large de 23 m et profonde de 5 m à l'est, était visible à l'angle sud-ouest de la parcelle C766. Le sondage 79 a permis de vérifier que les parois et le fond de ce creusement étaient recouverts seulement d'une couche de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur de terre végétale. À l'est, la paroi très abrupte s'était en partie effondrée et en bordure sud, un remblai épais d'environ 1 m, renfermait des

déchets contemporains. Cette structure s'apparente très clairement à une carrière. L'accès se faisait par l'ouest et le front de taille se trouvait à l'est. Le terrain exploité est ici de l'arène de granite porphyrique se présentant sous la forme de sable rose grossier intégrant des « boules » plus ou moins importantes de granite. C'est très probablement le sable qui était prélevé ici afin d'en faire du remblai de cour ou pour l'intégrer dans la fabrication du mortier. Cette carrière, abandonnée mais non remblayée, ne paraît pas très ancienne.

- 7 La fondation d'un petit mur a été dégagée sur une longueur de 2,50 m dans le sondage 91 où il est apparu à 0,20 m de profondeur seulement. Orienté nord-ouest - sud-est, il s'interrompait brusquement au nord-ouest mais se prolongeait vers le sud-est au-delà de notre tranchée dans la parcelle C766. Relativement bien construit, il ne conservait qu'une assise de pierres locales de gneiss et de « boules » de granite visiblement non liées ou liées à l'argile, conservée sur 0,15 m ; sa largeur oscillait entre 0,50 m et 0,55 m. Aucun niveau de circulation n'a été reconnu de part et d'autre de ce muret et aucun indice mobilier pouvant aider à le dater n'a été découvert à proximité.
- 8 Le mobilier archéologique s'est révélé très rare dans l'ensemble des sondages ouverts au cours de cette intervention si l'on exclut le mobilier contemporain (constitué essentiellement de détritiques). À l'extrémité nord du sondage 93, près du vallon oriental, des petits fragments de tuiles roulés ont été découverts ainsi que quelques tessons usés de céramique grossière sans qu'il soit possible de leur attribuer une datation. On remarquera que la quasi-totalité du mobilier archéologique mis au jour a été découvert dans l'axe du vallon occidental, intégré de façon éparse dans le sédiment le colmatant. L'aspect roulé des fragments de tuiles et des tessons confirme un colluvionnement important provenant de l'ouest ou du sud-ouest. C'est donc hors de l'emprise du projet, peut-être de l'autre côté de la route nationale actuelle que le site protohistorique puis gallo-romain est vraisemblablement à rechercher. Ceci témoigne très probablement d'une action importante de l'homme dans ce secteur à la fin de la Protohistoire ou au tout début de la période gallo-romaine, avec une probable mise en culture des terrains et l'établissement de voies de communication desservant le nouveau chef-lieu qu'est *Augustoritum*. Des fermes, *villae*, auberges, artisanats devaient exister le long de cette voie, à l'approche de la cité.
- 9 Malgré les indices apportés par la toponymie, aucune trace de voie ancienne n'a été mise en évidence sur l'emprise du projet. Peut-être se trouve-t-elle sous la route nationale actuelle ou bien décalée vers le sud. Le mobilier découvert pourrait en revanche indiquer l'existence de constructions gauloises ou gallo-romaines sous les fermes actuelles situées au lieu-dit « L'Estrade ».
- 10 Maniquet Christophe

---

## INDEX

**operation** Expertise (EX)

**Index géographique** : Limousin, Haute-Vienne (87), Saint-Just-le-Martel

**Thèmes** : caniveau, carrière, céramique, colluvion, dalle, fosse, fossé, toponymie, tuile

**Index chronologique** : Empire romain, Protohistoire, Temps Modernes

## AUTEURS

CHRISTOPHE MANIQUET

INRAP